



COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE de l'ARSA le 12 décembre 2024

L'Assemblée générale annuelle de l'ARSA s'est tenue jeudi 12 décembre 2024 à 14h à la salle des Fêtes de Villeneuve les Salines, le quorum étant atteint avec 173 adhérents présents et 220 pouvoirs, soit un total de 393 voix.

Le président Gérard Micholet remercie

- les personnalités présentes : Mme Léonidas, Première adjointe au Maire de La Rochelle, Denis Roussier, président de la FFRS, Mme Françoise Bézier, présidente du CODERS 17, les représentants de l'ARS d'Aytré et du CLASSS de Lagord.

- les partenaires de l'ARSA que sont la Mairie de La Rochelle et le Crédit Agricole et l'ensemble des adhérents présents.

FFRS - Denis Roussier, récemment élu à la présidence de la FFRS souligne la croissance de la Fédération dans son ensemble (87 000 adhérents) et de l'ARSA en particulier, dans l'esprit de la multi-activité pour la santé des seniors, le partenariat, le bénévolat et la convivialité. Cette croissance implique de nouveaux services et partenariats et une augmentation à prévoir des cotisations.

Rapport moral et d'activité –

Le président Gérard Micholet se félicite de la croissance du club, qui compte 754 adhérents à la date de l'AG, dont 109 nouveaux, 24 activités différentes conduites par des animateurs bénévoles qualifiés. L'ARSA s'est fait reconnaître par ses partenaires.

Les trois dernières années ont été marquées par l'innovation avec l'évolution ou la création d'activités : Marche aquatique côtière, Gym danse, Voile, Aviron en salle, Pickleball, Qi gong, Journées ludiques.

La gestion des inscriptions via FFRS 360 a été plus fluide cette année.

Aux activités sportives s'ajoutent des temps de convivialité : Galette, Gala, Repas champêtre, Séminaire Administrateurs-Animateurs, l'ensemble favorisant l'épanouissement personnel et le partage.

Le Rapport moral et le Rapport d'activité, mis aux voix, sont approuvés à l'unanimité.

Mairie de La Rochelle

Madame Léonidas Première adjointe, félicite Denis Roussier pour son élection à la tête de la FFRS et rappelle que la Fédération a été reçue à l'Encan il y a quelques années. Elle souligne que





le sport est le remède le meilleur et le moins cher en faveur de la santé. Le budget de l'Etat pour le sport est malheureusement en baisse, alors même que les activités se développent et que les salles et gymnases ne suffisent plus, avec 1000 associations en tout à La Rochelle.

Madame Léonidas félicite les bénévoles, sans qui rien ne se ferait, et encourage leur formation ; elle recommande le Forum des Associations, le tout au service de l'épanouissement et du partage.

Données chiffrées sur l'ARSA

Les statistiques présentées par Georgette Dubain font notamment apparaître une augmentation de 9% du nombre des adhérents (754 fin novembre) par rapport à la dernière AG, le maintien de la prédominance des femmes (72%, l'aviron de mer et le badminton étant les plus proches de la parité), une moyenne de 2,7 activités par adhérent(e). La répartition des adhérents par commune d'origine est stable (60% de La Rochelle), la moyenne d'âge en légère hausse à 72,5.

Rapport financier

Arine Lespinas, trésorière, présente un rapport financier équilibré de dépenses et recettes, prévues à 56 417 € et réalisées au 31/08 à 49 619 €. Les dépenses de convivialité, par exemple, n'ont été que de 3700 sur 5000 prévus.

Hors budget, valorisation Ville de La Rochelle (mise à disposition des gymnases) 25 749 €, valorisation des heures de bénévolat (225 000 €).

Compte courant à 3 774 €, Compte épargne à 20 133 €.

Les vérificateurs aux comptes, Colette Martineau et Dominique Moennard attestent de l'excellente tenue des comptes et de l'absence d'irrégularités.

Le Rapport financier, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Arine Lespinas présente ensuite le budget prévisionnel équilibré à 74 198 €, tablant sur 800 adhésions. Parmi les plus gros postes de dépenses habituels, le prélèvement de cotisations par la Fédération (26 400), le règlement de la piscine (8 540) en regard des rentrées de chèques prévues, les frais de mission pour formations (4 000).

Anne Hélip, vice-présidente, explique le poste de dépense de 6 000 € prévu pour la création du nouveau site internet et la messagerie de l'ARSA, choix retenu par la commission Communication après appel d'offres à plusieurs sociétés.

Le budget prévisionnel, mis au vote, est approuvé à l'unanimité.





Cotisation 2025-26

Le Conseil d'administration propose à l'AG un montant de la cotisation annuelle de base 2025-2026 porté à **65 €** (26 € FFRS, 7 € Coders, 3 € ARSA).

Ce montant, soumis au vote, est approuvé par 386 voix pour, 3 contre et 4 abstentions.

Elections des Vérificateurs aux comptes

Après appel à candidatures pour renouvellement, Micheline Lamoureux et Michèle Pain-Blavec se présentent à ces postes.

Ces deux candidatures sont approuvées à l'unanimité.

Election des membres du Conseil d'administration :

7 sortant(e)s du CA au terme de leur(s) mandat(s) ou par anticipation :

Alain Bockel, M-Claude Braud, J-Pierre Campagne, Georgette Dubain, Evelyne Gosnet, Claudine Menechi, Martine Verger.

7 candidates au CA :

Marie Burgeaud, Monique Caillon, Annie Castellon, Françoise Courtois, Isabelle Guilloteau, Annie Massé, Claudine Raffineau.

Ces 7 candidates au CA sont élues à l'unanimité.

Le président remercie les sortant(e)s comme les nouvelles élues pour leur engagement au sein de l'ARSA et lance en outre un **appel à des volontaires** pour s'initier progressivement aux tâches administratives et commissions :

- 1 personne comme trésorière adjointe
- 2 personnes pour la commission Communication
- 1 personne pour le secrétariat
- 1 personne pour la gestion des salles et des clés
- 1 personne pour les prises vidéo

L'AG se conclut par le traditionnel pot de l'amitié.

Elle est suivie immédiatement par une réunion du nouveau Conseil d'administration.

La prochaine AG est prévue le jeudi 27 novembre 2025 à Villeneuve les Salines.

